

§ 1^{er} LISTE DES SUBSIDES 2006 PAR PRISE EN CHARGE

a) Services gérés par un pouvoir organisateur privé avec une OM <= 60

Service résidentiel pour jeunes

	Scol + 75 Art 29bis S	Scol 50 à 75	Scol 25 à 50	Scol -25	N Scol + 75 Art 29bis NS	N Scol 50 à 75	N Scol 25 à 50	N Scol - 25
Déf.intel. lég.	25.992,07 €	25.364,80 €	25.049,31 €	21.912,99 €	25.992,07 €	25.364,80 €	25.049,31 €	21.912,99 €
Déf.intel. mod.	30.392,63€	29.639,17 €	29.260,59 €	25.493,29 €	34.167,35 €	33.413,89 €	33.035,31 €	29.260,59 €
Déf.intel.sév.alité	35.624,72 €	34.637,43 €	34.143,78 €	29.211,04 €	41.275,45 €	40.291,87 €	39.801,93 €	34.880,32 €
Déf.int.sév.non al.	36.104,10 €	35.116,80 €	34.623,16 €	29.690,41 €	41.754,82 €	40.771,24 €	40.281,31 €	35.359,70 €
Déf.int.prof.alité	35.624,72 €	34.637,43 €	34.143,78 €	29.211,04 €	41.275,45 €	40.291,87 €	39.801,93 €	34.880,32 €
Déf.int.prof.non al.+ troubles envahissant. Du dév.	36.104,10 €	35.116,80 €	34.623,16 €	29.690,41 €	41.754,82 €	40.771,24 €	40.281,31 €	35.359,70 €
Troubles caract.	35.800,11 €	34.857,36 €	34.382,27 €	29.664,80 €	40.502,74 €	39.559,98 €	39.088,61 €	34.382,27 €
Autisme	35.800,11 €	34.857,36 €	34.382,27 €	29.664,80 €	40.502,74 €	39.559,98 €	39.088,61 €	34.382,27 €
Av/ Ambl. - 12ans	35.800,11 €	34.857,36 €	34.382,27 €	29.664,80 €	40.502,74 €	39.559,98 €	39.088,61 €	34.382,27 €
Av/ Ambl. 12ans et +	28.423,06 €	27.795,80 €	27.480,31 €	24.343,99 €	31.570,52 €	30.943,25 €	30.627,76 €	27.480,31 €
Sourds, troubles grav. De l'ouïe de - 8 ans.	45.627,26 €	44.372,73 €	43.745,47 €	37.469,11 €	51.911,04 €	50.652,80 €	50.025,53 €	43.745,47 €
Sourds, troubles grav. De l'ouïe de 8 ans et +.	34.456,01 €	33.702,55 €	33.323,97 €	29.556,67 €	38.230,73 €	37.477,27 €	37.098,69 €	33.323,97 €
Troubles mot.,dysmé- lie, poliôm., malf.du squ. - 8 ans.	37.672,96 €	36.685,67 €	36.192,02 €	31.259,28 €	42.587,15 €	41.603,57 €	41.113,63 €	36.192,02 €
Troubles mot.,dysmé- lie, poliôm., malf.du squ. 8 ans et +.	33.518,38 €	32.731,52 €	32.338,09 €	28.396,34 €	37.467,55 €	36.676,97 €	36.283,54 €	32.338,09 €
Paralysie cérébrale, sclér. en plaque, spina- bif., myopathie, neu- rop.	50.327,51 €	49.013,60 €	48.360,35 €	41.798,21 €	56.893,37 €	55.583,17 €	54.926,21 €	48.360,35 €
Lésion cérébrale congénitale ou acquise	50.327,51 €	49.013,60 €	48.360,35 €	41.798,21 €	56.893,37 €	55.583,17 €	54.926,21 €	48.360,35 €
Affection chron. non- contagieuse	32.405,83 €	31.652,37 €	31.273,79 €	27.506,49 €	36.180,55 €	35.427,09 €	35.048,51 €	31.273,79 €

Service résidentiel pour adultes

	+ 75	50 à 75	25 à 50	- 25
A	36.003,77 €	35.279,35 €	34.913,56 €	31.277,14 €
B	37.833,83 €	37.069,97 €	36.689,83 €	32.877,68 €
C	46.111,15 €	45.110,60 €	44.612,11 €	39.616,51 €
Article 29bis	46.111,15 €	46.111,15 €	46.111,15 €	46.111,15 €

Service résidentiel de nuit pour adultes

A	15.394,86 €
B	15.841,53 €
C et Article 29bis	16.347,27 €
D	21.644,60 €

Service d'accueil de jour pour jeunes

	Scol.
Déficiência intellectuelle légère	10.201,45 €
Déficiência intellectuelle modérée	11.856,68 €
Déficiência intellectuelle sévère	11.856,68 €
Déf. int. prof.+ troubles envahissant du dév.- 6 ans.	16.969,48 €
Déf. int. prof.+ troubles envahissant du dév. de 6 ans et +.	15.146,48 €
Troubles caractériels.	15.563,38 €
Autisme	15.563,38 €
Av/Ambl. - 12ans	13.089,31 €
Av/Ambl. 12ans et +	11.415,77 €
Sourds, troubles grav. de l'ouïe de - 8 ans.	16.313,42 €
Sourds, troubles grav. de l'ouïe de 8 ans et +.	12.769,07 €
Tr. mot., dysmélie, poliomy., malf. du squ. - 8 a.	16.497,87 €
Tr. mot., dysmélie, poliomy., malf. du squ. 8 a. et +.	15.316,63 €
Paral. cérébr., sclér. en plaque, spinabif., etc.	22.389,62 €
Lésion cérébrale congénitale ou acquise	22.389,62 €

Service d'accueil de jour pour jeunes non scolarisables

	Non scol.
Déficiência intellectuelle légère	12.807,64 €
Déficiência intellectuelle modérée	15.186,73 €
Déficiência intellectuelle sévère	15.186,73 €
Déf.int.prof.+ troubles envahissant du dév.- 6 ans.	22.579,87 €
Déf.int.prof.+ troubles envahissant du dév. de 6 ans et +.	19.944,51 €
Troubles caractériels.	23.289,28 €
Autisme	23.289,28 €
Av/Ambl. - 12ans	16.964,23 €
Av/Ambl. 12ans et +	14.545,86 €
Sourds, troubles grav. de l'ouïe de - 8 ans.	21.594,65 €
Sourds, troubles grav. de l'ouïe de 8 ans et +.	16.490,14 €
Tr. mot.,dysmélie, poliomy., malf. du squ. - 8 a.	21.865,81 €
Tr. mot.,dysmélie, poliomy., malf. du squ. 8 a. et +.	20.157,16 €
Paral. cérébr., sclér. en plaque, spinabif., etc.	30.321,02 €
Lésion cérébrale congénitale ou acquise	30.321,02 €

Service d'accueil de jour pour adultes

A	16.049,89 €
B	16.240,32 €
C et Article 29bis	22.946,39 €

Service de placement familial

	7.007,12 €
--	------------

Service résidentiel de transition

	12.127,42 €
--	-------------

b) Services gérés par un pouvoir organisateur privé avec une OM > 60
Service résidentiel pour jeunes

	Scol + 75	Scol 50 à 75	Scol 25 à 50	Scol -25	N Scol + 75	N Scol 50 à 75	N Scol 25 à 50	N Scol - 25
Déf. intel. lég.	24.585,52 €	23.958,26 €	23.642,77 €	20.506,45 €	24.585,52 €	23.958,26 €	23.642,77 €	20.506,45 €
Déf. intel. mod.	28.986,09 €	28.232,63 €	27.854,04 €	24.086,75 €	32.760,81 €	32.007,35 €	31.628,76 €	27.854,04 €
Déf. intel.sév.alité	34.218,17 €	33.230,88 €	32.737,24 €	27.804,49 €	39.868,90 €	38.885,32 €	38.395,39 €	33.473,78 €
Déf. int.sév.non al.	34.697,55 €	33.710,26 €	33.216,61 €	28.283,87 €	40.348,28 €	39.364,70 €	38.874,76 €	33.953,15 €
Déf. int.prof.alité	34.218,17 €	33.230,88 €	32.737,24 €	27.804,49 €	39.868,90 €	38.885,32 €	38.395,39 €	33.473,78 €
Déf. int.prof.non al. + troubles envahissant du dév.	34.697,55 €	33.710,26 €	33.216,61 €	28.283,87 €	40.348,28 €	39.364,70 €	38.874,76 €	33.953,15 €
Troubles caract.	34.393,57 €	33.450,81 €	32.975,73 €	28.258,25 €	39.096,19 €	38.153,44 €	37.682,06 €	32.975,73 €
Autisme	34.393,57 €	33.450,81 €	32.975,73 €	28.258,25 €	39.096,19 €	38.153,44 €	37.682,06 €	32.975,73 €
Av/Ambl. - 12ans	34.393,57 €	33.450,81 €	32.975,73 €	28.258,25 €	39.096,19 €	38.153,44 €	37.682,06 €	32.975,73 €
Av/Ambl. 12ans et +	27.016,52 €	26.389,25 €	26.073,76 €	22.937,44 €	30.163,97 €	29.536,71 €	29.221,22 €	26.073,76 €
Sourds, troubles grav. de l'ouïe de - 8 ans.	44.220,71 €	42.966,19 €	42.338,92 €	36.062,57 €	50.504,49 €	49.246,25 €	48.618,99 €	42.338,92 €
Sourds, troubles grav. de l'ouïe de 8 ans et +.	33.049,47 €	32.296,01 €	31.917,42 €	28.150,12 €	36.824,19 €	36.070,73 €	35.692,14 €	31.917,42 €
Troubles mot., dysmélie, poliomy., malf. du squ. - 8 ans.	36.266,41 €	35.279,12 €	34.785,48 €	29.852,73 €	41.180,60 €	40.197,02 €	39.707,09 €	34.785,48 €
Troubles mot.,dysmélie, poliomy., malf.du squ. 8 ans et +.	32.111,84 €	31.324,97 €	30.931,54 €	26.989,80 €	36.061,00 €	35.270,43 €	34.876,99 €	30.931,54 €
Paralysie cérébrale, sclér. en plaque, spina-bif., myopathie, neurop.	48.920,97 €	47.607,05 €	46.953,81 €	40.391,66 €	55.486,83 €	54.176,63 €	53.519,67 €	46.953,81 €
Lésion cérébrale congénitale ou acquise	48.920,97 €	47.607,05 €	46.953,81 €	40.391,66 €	55.486,83 €	54.176,63 €	53.519,67 €	46.953,81 €
Affection chron. non-contagieuse	30.999,29 €	30.245,83 €	29.867,24 €	26.099,95 €	34.774,01 €	34.020,55 €	33.641,96 €	29.867,24 €

Service résidentiel pour adultes

	+ 75	50 à 75	25 à 50	- 25
A	34.597,23 €	33.872,81 €	33.507,02 €	29.870,59 €
B	36.427,29 €	35.663,42 €	35.283,28 €	31.471,14 €
C	44.704,60 €	43.704,05 €	43.205,57 €	38.209,97 €

Service résidentiel de nuit pour adultes

A	13.988,31 €
B	14.434,99 €
C	14.940,72 €
D	20.238,05 €

Service d'accueil de jour pour jeunes

	Scol.
Déficiência intellectuelle légère	9.232,96 €
Déficiência intellectuelle modérée	10.888,19 €
Déficiência intellectuelle sévère	10.888,19 €
Déf. int. prof.+ troubles envahissant du dév.- 6 ans.	16.000,99 €
Déf. int. prof.+ troubles envahissant du dév. de 6 ans et +.	14.177,99 €

	Scol.
Troubles caractériels.	14.594,88 €
Autisme	14.594,88 €
Av/Ambl. - 12ans	12.120,82 €
Av/Ambl. 12ans et +	10.447,27 €
Sourds, troubles grav. de l'ouïe de - 8 ans.	15.344,93 €
Sourds, troubles grav. de l'ouïe de 8 ans et +.	11.800,57 €
Tr. mot., dysmélie, poliomy., malf.du squ. - 8 a.	15.529,37 €
Tr. mot., dysmélie, poliomy., malf.du squ. 8 a. et +.	14.348,14 €
Paral. cérébr., sclér. en plaque, spinabif., etc.	21.421,13 €
Lésion cérébrale congénitale ou acquise	21.421,13 €

Service d'accueil de jour pour jeunes non scolarisables

	Non scol.
Déficience intellectuelle légère	11.476,05 €
Déficience intellectuelle modérée	13.855,15 €
Déficience intellectuelle sévère	13.855,15 €
Déf. int. prof.+ troubles envahissant du dév.- 6 ans.	21.248,29 €
Déf. int. prof.+ troubles envahissant du dév. De 6 ans et +.	18.612,92 €
Troubles caractériels.	21.957,70 €
Autisme	21.957,70 €
Av/Ambl. - 12ans	15.632,64 €
Av/Ambl. 12ans et +	13.214,27 €
Sourds, troubles grav. de l'ouïe de - 8 ans.	20.263,06 €
Sourds, troubles grav. de l'ouïe de 8 ans et +.	15.158,56 €
Tr. mot., dysmélie, poliomy., malf.du squ. - 8 a.	20.534,23 €
Tr. mot., dysmélie, poliomy., malf.du squ. 8 a. et +.	18.825,57 €
Paral. cérébr., sclér. en plaque, spinabif., etc.	28.989,44 €
Lésion cérébrale congénitale ou acquise	28.989,44 €

Service d'accueil de jour pour adultes

A	14.718,31 €
B	14.908,74 €
C	21.614,81 €

Service de placement familial

	7.007,12 €
--	------------

Service résidentiel de transition

	12.127,42 €
--	-------------

Service résidentiel pour jeunes

	Scol + 75	Scol 50 à 75	Scol 25 à 50	Scol -25	N Scol + 75	N Scol 50 à 75	N Scol 25 à 50	N Scol - 25
Déf. intel. lég.	25.150,36 €	24.555,65 €	24.256,53 €	21.282,97 €	25.150,36 €	24.555,65 €	24.256,53 €	21.282,97 €
Déf. intel. mod.	29.322,56 €	28.608,20 €	28.249,26 €	24.677,47 €	32.901,39 €	32.187,03 €	31.828,09 €	28.249,26 €
Déf. intel.sév.alité	34.283,13 €	33.347,07 €	32.879,04 €	28.202,28 €	39.640,61 €	38.708,07 €	38.243,56 €	33.577,36 €
Déf. int.sév.non al.	34.737,63 €	33.801,57 €	33.333,54 €	28.656,78 €	40.095,11 €	39.162,57 €	38.698,06 €	34.031,86 €
Déf. int.prof.alité	34.283,13 €	33.347,07 €	32.879,04 €	28.202,28 €	39.640,61 €	38.708,07 €	38.243,56 €	33.577,36 €
Déf. int. prof. non al.+ troubles envahissant. du dév.	34.737,63 €	33.801,57 €	33.333,54 €	28.656,78 €	40.095,11 €	39.162,57 €	38.698,06 €	34.031,86 €
Troubles caract.	34.449,41 €	33.555,59 €	33.105,15 €	28.632,50 €	38.908,00 €	38.014,17 €	37.567,26 €	33.105,15 €
Autisme	34.449,41 €	33.555,59 €	33.105,15 €	28.632,50 €	38.908,00 €	38.014,17 €	37.567,26 €	33.105,15 €
Av/Ambl. - 12ans	34.449,41 €	33.555,59 €	33.105,15 €	28.632,50 €	38.908,00 €	38.014,17 €	37.567,26 €	33.105,15 €
Av/Ambl. 12ans et +	27.455,20 €	26.860,49 €	26.561,37 €	23.587,81 €	30.439,32 €	29.844,60 €	29.545,49 €	26.561,37 €
Sourds, troubles grav. de l'ouïe de - 8 ans.	43.766,58 €	42.577,16 €	41.982,45 €	36.031,80 €	49.724,26 €	48.531,32 €	47.936,61 €	41.982,45 €
Sourds, troubles grav. de l'ouïe de 8 ans et +.	33.175,07 €	32.460,71 €	32.101,77 €	28.529,98 €	36.753,90 €	36.039,54 €	35.680,60 €	32.101,77 €
Troubles mot., dysmélodie, poliomy., malf.du squ. - 8 ans.	36.225,07 €	35.289,02 €	34.820,99 €	30.144,23 €	40.884,24 €	39.951,70 €	39.487,19 €	34.820,99 €
Troubles mot., dysmélodie, poliomy., malf.du squ. 8 ans et +.	32.286,10 €	31.540,07 €	31.167,05 €	27.429,87 €	36.030,32 €	35.280,77 €	34.907,76 €	31.167,05 €
Paralysie cérébrale, sclér. en plaque, spina-bif., myopathie, neurop.	48.222,92 €	46.977,19 €	46.357,84 €	40.136,24 €	54.448,04 €	53.205,83 €	52.582,97 €	46.357,84 €
Lésion cérébrale congénitale ou acquise	48.222,92 €	46.977,19 €	46.357,84 €	40.136,24 €	54.448,04 €	53.205,83 €	52.582,97 €	46.357,84 €
Affection chron. non-contagieuse	31.231,28 €	30.516,92 €	30.157,99 €	26.586,19 €	34.810,11 €	34.095,75 €	33.736,82 €	30.157,99 €

Service résidentiel pour adultes

	+ 75	50 à 75	25 à 50	- 25
A	34.642,51 €	33.955,68 €	33.608,87 €	30.161,16 €
B	36.377,60 €	35.653,37 €	35.292,96 €	31.678,65 €
C	44.225,36 €	43.276,73 €	42.804,12 €	38.067,76 €

Service résidentiel de nuit pour adultes

A	15.103,09 €
B	15.526,59 €
C	16.006,08 €
D	21.028,50 €

Service d'accueil de jour pour jeunes

	Scol.
Déficiência intellectuelle légère	9.955,05 €
Déficiência intellectuelle modérée	11.520,16 €
Déficiência intellectuelle sévère	11.520,16 €
Déf. int. prof.+ troubles envahissant du dév.- 6 ans.	16.354,58 €
Déf. int. prof.+ troubles envahissant du dév. de 6 ans et +.	14.630,84 €
Troubles caractériels.	15.025,04 €
Autisme	15.025,04 €
Av/Ambl. - 12ans	12.685,68 €
Av/Ambl. 12ans et +	11.103,25 €
Sourds, troubles grav. de l'ouïe de - 8 ans.	15.734,25 €
Sourds, troubles grav. de l'ouïe de 8 ans et +.	12.382,87 €
Tr. mot., dysmélie, poliomy., malf.du squ. - 8 a.	15.908,65 €
Tr. mot., dysmélie, poliomy., malf.du squ. 8 a. et +.	14.791,73 €
Paral. cérébr., sclér. en plaque, spinabif., etc.	21.479,61 €
Lésion cérébrale congénitale ou acquise	21.479,61 €

Service d'accueil de jour pour jeunes non scolarisables

	Non scol.
Déficiência intellectuelle légère	12.452,82 €
Déficiência intellectuelle modérée	14.702,38 €
Déficiência intellectuelle sévère	14.702,38 €
Déf. int. prof.+ troubles envahissant du dév.- 6 ans.	21.692,98 €
Déf. int. prof.+ troubles envahissant du dév. de 6 ans et +.	19.201,11 €
Troubles caractériels.	22.363,77 €
Autisme	22.363,77 €
Av/Ambl. - 12ans	16.383,09 €
Av/Ambl. 12ans et +	14.096,40 €
Sourds, troubles grav. de l'ouïe de - 8 ans.	20.761,40 €
Sourds, troubles grav. de l'ouïe de 8 ans et +.	15.934,82 €
Tr. mot., dysmélie, poliomy., malf.du squ. - 8 a.	21.017,80 €
Tr. mot., dysmélie, poliomy., malf.du squ. 8 a. et +.	19.402,18 €
Paral. cérébr., sclér. en plaque, spinabif., etc.	29.012,65 €
Lésion cérébrale congénitale ou acquise	29.012,65 €

Service d'accueil de jour pour adultes

A	15.518,54 €
B	15.698,61 €
C	22.039,55 €

Service de placement familial

	6.700,13 €
--	------------

Service résidentiel de transition

	11.502,84 €
--	-------------

Service résidentiel pour jeunes

	Scol + 75	Scol 50 à 75	Scol 25 à 50	Scol -25	N Scol + 75	N Scol 50 à 75	N Scol 25 à 50	N Scol - 25
Déf. intel. lég.	23.743,81 €	23.149,10 €	22.849,99 €	19.876,43 €	23.743,81 €	23.149,10 €	22.849,99 €	19.876,43 €
Déf. intel. mod.	27.916,01 €	27.201,66 €	26.842,72 €	23.270,92 €	31.494,84 €	30.780,49 €	30.421,55 €	26.842,72 €
Déf. intel.sév.alité	32.876,58 €	31.940,52 €	31.472,50 €	26.795,74 €	38.234,06 €	37.301,53 €	36.837,02 €	32.170,81 €
Déf. int.sév.non al.	33.331,08 €	32.395,02 €	31.927,00 €	27.250,24 €	38.688,56 €	37.756,02 €	37.291,52 €	32.625,31 €
Déf. int.prof.alité	32.876,58 €	31.940,52 €	31.472,50 €	26.795,74 €	38.234,06 €	37.301,53 €	36.837,02 €	32.170,81 €
Déf. int. prof. non al. + troubles envahissant. du dév.	33.331,08 €	32.395,02 €	31.927,00 €	27.250,24 €	38.688,56 €	37.756,02 €	37.291,52 €	32.625,31 €
Troubles caract.	33.042,87 €	32.149,04 €	31.698,61 €	27.225,95 €	37.501,45 €	36.607,62 €	36.160,71 €	31.698,61 €
Autisme	33.042,87 €	32.149,04 €	31.698,61 €	27.225,95 €	37.501,45 €	36.607,62 €	36.160,71 €	31.698,61 €
Av/Ambl. - 12ans	33.042,87 €	32.149,04 €	31.698,61 €	27.225,95 €	37.501,45 €	36.607,62 €	36.160,71 €	31.698,61 €
Av/Ambl. 12ans et +	26.048,65 €	25.453,94 €	25.154,82 €	22.181,26 €	29.032,77 €	28.438,06 €	28.138,94 €	25.154,82 €
Sourds, troubles grav. de l'ouïe de - 8 ans.	42.360,04 €	41.170,61 €	40.575,90 €	34.625,26 €	48.317,72 €	47.124,77 €	46.530,06 €	40.575,90 €
Sourds, troubles grav. de l'ouïe de 8 ans et +.	31.768,52 €	31.054,16 €	30.695,23 €	27.123,43 €	35.347,35 €	34.632,99 €	34.274,06 €	30.695,23 €
Troubles mot., dysmélodie, poliomy., malf. du squ. - 8 ans.	34.818,53 €	33.882,47 €	33.414,44 €	28.737,68 €	39.477,69 €	38.545,16 €	38.080,65 €	33.414,44 €
Troubles mot., dysmélodie, poliomy., malf. du squ. 8 ans et +.	30.879,55 €	30.133,52 €	29.760,51 €	26.023,32 €	34.623,77 €	33.874,23 €	33.501,21 €	29.760,51 €
Paralysie cérébrale, sclér. en plaque, spina-bif., myopathie, neurop.	46.816,37 €	45.570,64 €	44.951,30 €	38.729,69 €	53.041,50 €	51.799,29 €	51.176,42 €	44.951,30 €
Lésion cérébrale congénitale ou acquise	46.816,37 €	45.570,64 €	44.951,30 €	38.729,69 €	53.041,50 €	51.799,29 €	51.176,42 €	44.951,30 €
Affection chron. non-contagieuse	29.824,74 €	29.110,38 €	28.751,44 €	25.179,65 €	33.403,57 €	32.689,21 €	32.330,27 €	28.751,44 €

Service résidentiel pour adultes

	+ 75	50 à 75	25 à 50	- 25
A	33.235,96 €	32.549,14 €	32.202,33 €	28.754,62 €
B	34.971,05 €	34.246,83 €	33.886,42 €	30.272,10 €
C	42.818,82 €	41.870,19 €	41.397,57 €	36.661,22 €

Service résidentiel de nuit pour adultes

A	13.696,55 €
B	14.120,04 €
C	14.599,54 €
D	19.621,96 €

Service d'accueil de jour pour jeunes

	Scol.
Déficiência intellectuelle légère	8.986,56 €
Déficiência intellectuelle modérée	10.551,67 €
Déficiência intellectuelle sévère	10.551,67 €
Déf. int. prof.+ troubles envahissant du dév.- 6 ans.	15.386,09 €
Déf. int. prof.+ troubles envahissant du dév. de 6 ans et +.	13.662,34 €
Troubles caractériels.	14.056,54 €
Autisme	14.056,54 €
Av/Ambl. - 12ans	11.717,18 €
Av/Ambl. 12ans et +	10.134,76 €
Sourds, troubles grav. de l'ouïe de - 8 ans.	14.765,75 €
Sourds, troubles grav. de l'ouïe de 8 ans et +.	11.414,38 €
Tr. mot., dysmélie, poliomy., malf. du squ. - 8 a.	14.940,15 €
Tr. mot., dysmélie, poliomy., malf. du squ. 8 a. et +.	13.823,23 €
Paral. cérébr., sclér. en plaque, spinabif., etc.	20.511,12 €
Lésion cérébrale congénitale ou acquise	20.511,12 €

Service d'accueil de jour pour jeunes non scolarisables

	Non scol.
Déficiência intellectuelle légère	11.121,23 €
Déficiência intellectuelle modérée	13.370,79 €
Déficiência intellectuelle sévère	13.370,79 €
Déf. int. prof.+ troubles envahissant du dév.- 6 ans.	20.361,40 €
Déf. int. prof.+ troubles envahissant du dév. de 6 ans et +.	17.869,52 €
Troubles caractériels.	21.032,18 €
Autisme	21.032,18 €
Av/Ambl. - 12ans	15.051,51 €
Av/Ambl. 12ans et +	12.764,81 €
Sourds, troubles grav. de l'ouïe de - 8 ans.	19.429,81 €
Sourds, troubles grav. de l'ouïe de 8 ans et +.	14.603,24 €
Tr. mot., dysmélie, poliomy., malf. du squ. - 8 a.	19.686,22 €
Tr. mot., dysmélie, poliomy., malf. du squ. 8 a. et +.	18.070,60 €
Paral. cérébr., sclér. en plaque, spinabif., etc.	27.681,07 €
Lésion cérébrale congénitale ou acquise	27.681,07 €

Service d'accueil de jour pour adultes

A	14.186,96 €
B	14.367,02 €
C	20.707,96 €

Service de placement familial

	6.700,13 €
--	------------

Service résidentiel de transition

	11.502,84 €
--	-------------

§ 2 Les subventions par prise en charge qui figurent au § 1^{er} de la présente annexe

Ont été calculés par addition des montants suivants

a) Pour les services autres que les services de placement familial et les services résidentiels de transition

Montant n° 1 (représentant une moyenne des charges de fonctionnement) :

2.713,16 € en service résidentiel <= 60 prises en charge

2.698,91€ en service résidentiel > 60 prises en charge

1.334,87 € en service d'accueil de jour pour jeunes non scolarisés et service d'accueil de jour pour adultes avec O.M. <= 60 prises en charge

1.259,08€ en service d'accueil de jour pour jeunes non scolarisés et service d'accueil de jour pour adultes avec O.M. > 60 prises en charge

1.018,66 € en service d'accueil de jour pour jeunes avec une OM <= 60 prises en charge

1.007,27 € en service d'accueil de jour pour jeunes avec une OM > 60 prises en charge

Montant n° 2 (représentant une moyenne des charges de personnel non éducatif) :

7.059,52 € en service résidentiel <= 60 prises en charge

5.667,22 € en service résidentiel > 60 prises en charge

4.956,06 € en service d'accueil de jour pour jeunes non scolarisés et service d'accueil de jour pour adultes avec O.M. <= 60 prises en charge

3.700,26 € en service d'accueil de jour pour jeunes non scolarisés et service d'accueil de jour pour adultes avec O.M. > 60 prises en charge

4.657,36 € en service d'accueil de jour pour jeunes avec une OM <= 60 prises en charge

3.700,26 € en service d'accueil de jour pour jeunes avec une OM > 60 prises en charge

Ces montants sont obtenus par la multiplication des coefficients de subventionnement figurant à l'annexe XIII par les barèmes moyens suivants, compte tenu d'une ancienneté pécuniaire moyenne de 10 ans :

22.940,75 € pour le personnel administratif

28.243,34 € pour les comptables

21.412,06 € pour les ouvriers

30.209,23 € pour les assistants sociaux

34.721,36 € pour les directeurs, dans les services dont l'O.M.R. est <= à 60

42.531,39 € pour les directeurs, dans les services dont l'O.M.R. est > à 60

La somme des résultats obtenus est augmentée d'un pourcentage forfaitaire de charges patronales légales et complémentaires fixé comme suit :

55,66 % en service résidentiel

51,89 % en service d'accueil de jour

Montant n° 3 (représentant une moyenne des charges de personnel éducatif) :

Selon le type de prises en charge, les coefficients de subventionnement prévu au point a) de l'annexe XIV sont multipliés par les barèmes suivants, compte tenu d'une ancienneté pécuniaire moyenne de 10 ans :

31.665,22 € pour les psychologues, paramédicaux et personnel spécial

29.431,24 € pour les éducateurs CI 1, 2A et chefs éduc.

22.405,79 € pour les éducateurs CI 2B, CI 3, puéricultrices et assimilés

33.349,66 € pour les éducateurs chefs de groupe

Les montants sont adaptés à l'ancienneté pécuniaire moyenne réelle en cas d'octroi du supplément pour ancienneté tel que visé à l'article 26 du présent arrêté.

La somme des résultats obtenus est augmentée d'un pourcentage forfaitaire de charges patronales légales et complémentaires fixé comme suit :

1° Pour les institutions privées 59,36% En service résidentiel

51,89 % En service d'accueil de jour

2° Pour les institutions publiques 51,09% En service résidentiel

43,62 % En service d'accueil de jour

On applique ensuite le coefficient suivant, compte tenu des disponibilités budgétaires :

82 % en service résidentiel pour jeunes

82 % en service résidentiel de nuit pour adultes

82 % en service résidentiel pour adultes

70% en service d'accueil de jour pour jeunes

100 % en service d'accueil de jour pour jeunes non scolarisés

85 % en service d'accueil de jour pour adultes

D'autre part, la répartition implicite de l'encadrement entre les éducateurs de « catégorie I » et de la « catégorie II » prévue par les coefficients du point a) de l'annexe XIV est réajustée annuellement par l'Agence :

Cette répartition rend compte de la moyenne par catégorie d'institution constatée durant l'année de référence soit :

71,71 % EDUC.I / 28,29 % EDUC. II en service résidentiel pour adultes

83,18 % EDUC.I / 16,82 % EDUC. II en service résidentiel de nuit pour adultes

85,37 % EDUC.I / 14,63 % EDUC. II en service résidentiel pour jeunes

82,72 % EDUC.I / 17,28 % EDUC. II en service d'accueil de jour pour jeunes

87,82 % EDUC.I / 12,18 % EDUC. II en service d'accueil de jour pour jeunes non scolarisables

84,83 % EDUC.I / 15,17 % EDUC. II en service d'accueil de jour pour adultes

b) pour les services de placement familial :

Montant n° 1 (représentant une moyenne des charges de fonctionnement) :

1.368,92 €

Montant n° 2 (représentant une moyenne des charges de personnel non éducatif et éducatif) :

les coefficients de subventionnement prévus au point b) de l'annexe XIV sont multipliés par les barèmes suivants, compte tenu d'une ancienneté pécuniaire moyenne de 10 ans :

30.209,23 € pour la fonction de Directeur

30.209,23 € pour la fonction d'Assistant Social et/ou éducateur (minimum cl. 2A)

31.665,22 € pour les Psychologues et/ou Paramédicaux

21.782,52 € pour la fonction de Commis

Les montants sont adaptés à l'ancienneté pécuniaire moyenne réelle en cas d'octroi du supplément pour ancienneté tel que visé à l'article 26 du présent arrêté.

La somme des résultats obtenus est augmentée d'un pourcentage forfaitaire de charges patronales légales et complémentaires fixé comme suit :

51,89 % pour les institutions privées

43,62 % pour les institutions publiques

c) pour les services résidentiels de transition

Montant n° 1 (représentant une moyenne des charges de fonctionnement) :

354,12 €

Montant n° 2 (représentant une moyenne des charges de personnel non éducatif et éducatif) :

les coefficients de subventionnement prévus au point c) de l'annexe XIV sont multipliés par le barème suivant, compte tenu d'une ancienneté pécuniaire moyenne de 10 ans :

30.209,23 € sur base de l'échelle 19

Les montants sont adaptés à l'ancienneté pécuniaire moyenne réelle en cas d'octroi du supplément pour ancienneté tel que visé à l'article 26 du présent arrêté.

La somme des résultats obtenus est augmentée d'un pourcentage forfaitaire de charges patronales légales et complémentaires fixé comme suit :

55,89 % pour les institutions privées

47,62 % pour les institutions publiques

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du 28 septembre 2006 modifiant l'arrêté du Gouvernement wallon du 9 octobre 1997 relatif aux conditions d'agrément et de subventionnement des services résidentiels, d'accueil de jour et de placement familial pour personnes handicapées.

Namur, le 28 septembre 2006.

Le Ministre-Président,

E. DI RUPO

La Ministre de la Santé, de l'Action sociale et de l'Egalité des Chances,

Mme Ch. VIENNE